

Dernière mise à jour le 29 décembre 2025

Allocation Equivalent Retraite AER 2026

Montant 2026 de l'allocation équivalent retraite (AER) qui constitue un revenu de remplacement ou de complément susceptible d'être versé aux personnes involontairement privées d'emploi.

Sommaire

- Qu'est ce que l'AER ?
- Quel est le montant de l'allocation équivalent retraite (AER) en 2026 ?

Qu'est ce que l'AER ?

L'allocation équivalent retraite (AER) est une aide financière destinée à assurer un revenu de remplacement aux demandeurs d'emploi ayant acquis suffisamment de trimestres pour prétendre à une retraite à taux plein, mais n'ayant pas encore atteint l'âge légal de départ à la retraite. Supprimée pour les nouveaux entrants depuis le 1er janvier 2011, cette allocation ne concerne aujourd'hui que des bénéficiaires en fin de droit ayant conservé un maintien d'ancien droit.

Définition	L'allocation équivalent retraite (AER), destinée aux demandeurs d'emploi n'ayant pas atteint l'âge de la retraite mais justifiant des trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein, est supprimée depuis le 1 ^{er} janvier 2011. Seules les personnes dont les droits à l'AER ont été ouverts avant le 1er janvier 2011 continuent à la percevoir jusqu'à l'expiration de leurs droits. L'AER est remplacée depuis le 1er juillet 2011 par l'allocation transitoire de solidarité (ATS).
2 catégories	<ol style="list-style-type: none">1. L'AER de remplacement versée, en remplacement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou du RSA, aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).2. L'AER de complément versée aux demandeurs d'emploi en complément de l'ARE lorsque le montant de celle-ci est inférieur au montant de l'AER.

Quel est le montant de l'allocation équivalent retraite (AER) en 2026 ?

- 41,79 € depuis du 1er janvier au 31 mars 2026
- 42,12 € à compter du 1er avril 2026

Décret n° 2026-219 du 30 mars 2026 revalorisant l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation temporaire d'attente et l'allocation équivalent retraite

Le montant journalier de l'allocation équivalent retraite est fixé à 42,12 euros, à compter du 1^{er} avril 2026.

Allocation Equivalent Retraite AER 2025

Voici le barème des [Allocations Equivalent Retraite en 2025](#).

Montant journalier AER

- 41,79 € depuis le 1^{er} avril 2025
- 41,09 € du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Allocation Equivalent Retraite AER 2024

Voici le barème des [Allocations Equivalent Retraite en 2024](#).

Montant journalier AER

- 41,09 € depuis le 1^{er} avril 2024
- 39,28 € depuis le 1^{er} avril 2023.

Allocation Equivalent Retraite AER 2023

Voici le barème des [Allocations Equivalent Retraite en 2023](#).

Montant journalier AER

- 39,28 € depuis le 1^{er} avril 2023 ;
- 37,20 € pour la période 1^{er} janvier au 31 mars 2023.

Allocation Equivalent Retraite AER 2022

Voici le barème des [Allocations Equivalent Retraite en 2022](#).

Montant journalier AER

- 37,20 € depuis le 1^{er} avril 2022
- 36,54 € depuis le 1^{er} avril 2021